



N° 068 /MAE/SG/SBS/ama/20

Abidjan, le

17 MARS 2020

## COMMUNIQUE

Le Gouvernement de la Fédération de Russie accorde soixante (60) bourses d'études au Gouvernement ivoirien, au titre de l'année académique 2020–2021.

Les candidats doivent s'inscrire sur le site : <https://edu.rs.gov.ru> et suivre les étapes suivantes :


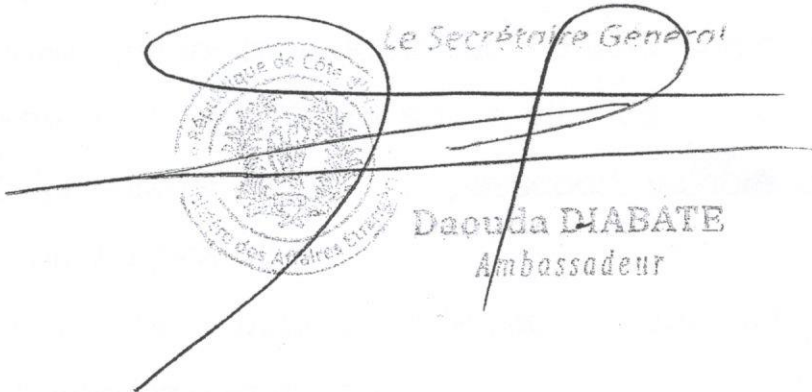
- s'enregistrer jusqu'au 13 avril 2020 sur le site susmentionné et y télécharger en pièces jointes les documents qui attestent du niveau de formation (en fonction du niveau d'études choisi) ;
- télécharger jusqu'au 27 avril 2020 sur le site les photocopies des deux (02) premières pages du passeport valable d'une validité de 18 mois au moins ;
- enregistrer la demande de bourse sur le site en appuyant sur le bouton vert « envoyer la demande ».

Les candidats dont les demandes de bourse seront approuvées sur le site après le 27 avril 2020, devront constituer leur dossier physique comme suit:

- 1) légaliser au Ministère des Affaires Étrangères une copie du diplôme de la formation (I) et des deux premières pages de ce passeport valable (II) ;

- 2) un certificat de VIH/SIDA (III) et un certificat médical (validité 3 mois) attestant de la bonne santé (IV);
- 3) les documents I, II, III, IV doivent être traduits en Russe par la traductrice certifiée par l'Ambassade, Mme Vlada Kouamé ;  
Téléphone 22434415/ 05705826/ 05941676 ;
- 4) le formulaire de demande de bourse est à imprimer sur le site et coller une photo couleur sur la fiche imprimée ;
- 5) télécharger tous les documents sur le site en pièces jointes ;
- 6) se présenter en personne avec le dossier physique à l'Ambassade de Russie située à la Riviera Golf, du 12 au 29 mai 2020 de 9h à 12h (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ;

Pour de plus amples informations, veuillez prendre l'attache du Service des Bourses et Stages du Ministère des Affaires Etrangères.

 Le Secrétaire Général  
  
Daouda DIABATE  
Ambassadeur